

REPUBLIQUE FRANCAISE COMMUNE DE POMPIGNAC

Conseil Municipal Séance du 10 juin 2025

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal: 23

En exercice: 23

DATE DE LA CONVOCATION: 06 juin 2025

DATE D'AFFICHAGE: 06 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq le dix du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de POMPIGNAC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle du conseil municipal, sous la Présidence de Madame le Maire, Céline DELIGNY-ESTOVERT.

PRÉSENTS:14

Mme DELIGNY ESTOVERT Céline - M. COUP Francis - M. SEBIE Gérard - - M. DARRACQ Lionel-Mme JUGE Françoise - M. DESTRUEL Philippe- - M. ROINE David - M. ROBAIN Jérôme-M. CHERON Christophe- Mme GALLIAT Martine - M. KANCEL Gilles - Mme BONJOUR Fabienne- M LATASTE Jean louis - M. GUILLAUME Alain

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR: 4

M. DARTENSET David ayant donné pouvoir à Monsieur DESTRUEL Philippe Mme BRELEUR Tracy ayant donné pouvoir à M. DARRACQ Lionel Mme MAIROT Isabelle ayant donné pouvoir à Mme GALLIAT Martine Mme LE ROUX Hélène ayant donné pouvoir à Mme JUGE Françoise

ABSENTS: 5

Mme BARBERY Valérie M. JOUANNAUD Raphael M. VIDAL Loïc M. AKONO Félix Mme BARTOLI Sandrine

Ouverture de la séance : 19h04

	Ouverture de la séance : 19h04	
•	Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mai 2025;	Approuvé
1.	Décision modificative n°2/2025-M49	17 voix Pour / Adopté à l'unanimité (<i>Mme le Maire ne participant ni au débat, ni au vote</i>)
2.	Budget 2025 M49 Assainissement- ouverture d'une ligne de trésorerie	17 voix Pour / Adopté à l'unanimité (Mme le Maire ne participant ni au débat, ni au vote)
3.	Convention de mise à disposition entre la commune et l'EPFNA sur le terrain AB 252	18 voix Pour / Adopté à l'unanimité
4.	Délibération complémentaire à la délibération n°05/12-12-2024 relative au temps de travail, à son annualisation pour certains services et fixant les cycles de travail	18 voix Pour / Adopté à l'unanimité
5.	Division parcellaire des parcelles communales ZL 500 et ZL223 en vue de la désaffectation et du déclassement de parties de ces parcelles	18 voix Pour / Adopté à l'unanimité
	Porter à connaissance et des décisions du Maire	Pris acte

Séance levée à 19h55

Fait à Pompignac, le 10/06//2025,

Céline DELIGNY ESTOVERT

Le Maire,

Publiée/affichée le :

1